



Global
Entrepreneurship
Monitor



RAPPORT GEM 2020

L'entrepreneuriat au Burkina Faso
à l'heure de la **Covid-19** :
entre contraintes et opportunités



Florent Song-Naba et Mamadou Toé



LaReGEO
Laboratoire de Recherche en Gestion
des Entreprises et des Organisations

Enabel

Florent Song-Naba et Mamadou Toé
Juin 2021



Global
Entrepreneurship
Monitor



RAPPORT GEM 2020

L'entrepreneuriat au Burkina Faso
à l'heure de la Covid-19 :
entre contraintes et opportunités

Florent Song-Naba et Mamadou Toé



LaReGEO
Laboratoire de Recherche en Gestion
des Entreprises et des Organisations

Enabel

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	8
L'ÉQUIPE GEM BURKINA FASO.....	10
REMERCIEMENTS.....	11
RÉSUMÉ.....	12
INTRODUCTION.....	14
CHAPITRE 1. LA RECHERCHE DU GEM.....	16
1. APPROCHE DU GEM.....	16
1.1. Les objectifs du GEM.....	16
1.2. La particularité du GEM.....	17
1.3. Les hypothèses de travail du GEM.....	17
1.4. Le cadre conceptuel du GEM.....	18
1.5. La classification des pays suivant le niveau de revenu.....	19
2. LA METHODOLOGIE DU GEM.....	20
2.1. L'Adult Population Survey et le National Expert Survey.....	20
2.2. Les indicateurs du GEM.....	22
3. LE CONTEXTE DE LA COVID-2019.....	24
3.1. Les conséquences de la Covid-19 sur les entreprises.....	24
3.2. Les mesures gouvernementales de relance post-Covid-19.....	26
CHAPITRE 2. ATTITUDES, PERCEPTIONS, ACTIVITES ET ASPIRATIONS ENTREPRENEURIALES.....	28
1. ATTITUDES ET PERCEPTIONS ENTREPRENEURIALES.....	28
1.1. La perception d'opportunités.....	28
1.2. La perception des compétences.....	29
1.3. Facilité de création d'entreprise.....	30
1.4. La peur de l'échec.....	30
1.5. L'intention de création d'entreprise.....	31
2. ACTIVITES ENTREPRENEURIALES.....	32
2.1. Le Taux global de l'Activité Entrepreneuriale émergente (TAE).....	32
2.2. Les différentes phases du processus entrepreneurial.....	34
2.3. Les fermetures d'entreprises.....	34
2.4. La dynamique d'ensemble de l'entrepreneuriat au Burkina Faso.....	35
2.5. Les motivations des entrepreneurs.....	36
2.6. L'influence du genre sur l'activité entrepreneuriale.....	37
2.7. Les tranches d'âge les plus dynamiques.....	47
3. ASPIRATIONS ENTREPRENEURIALES.....	38
3.1. Les projections en termes de création d'emplois.....	38
3.2. Projections en termes d'internationalisation.....	39
4. IMPACT DE LA COVID-19.....	39
4.1. Perception des conséquences de de la Covid-19 sur l'activité entrepreneuriale...40	

4.2. L'activité entrepreneuriale émergence associée à la Covid.....	41
5. RESULTATS DU GEM DANS LA REGION DU CENTRE-EST.....	41
5.1. Attitudes et perceptions entrepreneuriales.....	41
5.2. L'activité entrepreneuriale.....	42
5.3. Les motivations entrepreneuriales au Centre-Est.....	44
5.4. Le TAE associé à la Covid-19 dans la région du Centre-Est.....	44
CHAPITRE 3. L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL : AVIS DES EXPERTS.....	45
1. La démarche du NES.....	45
2. L'évaluation des condition-cadres de l'entrepreneuriat au Burkina Faso.....	46
3. Visualisation des scores des condition-cadres du Burkina Faso en 2020.....	47
CONCLUSION.....	48

ANNEXES

Annexe 1. Liste des experts ayant participé à l'enquête NES en 2020.....	53
--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Le modèle conceptuel révisé du GEM.....	18
Figure 2. Le processus entrepreneurial selon le GEM.....	24
Figure 3. La perception d'opportunités en 2020.....	29
Figure 4. La perception des compétences en 2020.....	29
Figure 5. La perception de la facilité de création d'entreprise.....	30
Figure 6. La peur de l'échec.....	30
Figure 7. L'intention entrepreneuriale.....	31
Figure 8. Vue globale des attitudes et perceptions entrepreneuriales au Burkina Faso.....	32
Figure 9. Le taux global de l'activité entrepreneuriale émergente.....	33
Figure 10. La distribution du TAE par secteur d'activité.....	33
Figure 11. Le processus entrepreneurial au Burkina Faso.....	34
Figure 12. Le taux de fermeture d'entreprise au cours de l'année précédente.....	35
Figure 13. Aperçu global de la dynamique entrepreneurial au Burkina Faso.....	35
Figure 14. Les motivations entrepreneuriales.....	36
Figure 15. L'activité entrepreneuriale selon le sexe.....	37
Figure 16. Les proportions du TAE à potentiel de création d'au moins 6 emplois.....	38
Figure 17. Proportion du TAE qui aspire à internationaliser.....	39
Figure 18. Impact de la Covid-19 sur l'activité entrepreneuriale.....	40
Figure 19. Part du TAE associée à la Covid-19.....	41
Figure 20. Aperçu global des attitudes et perceptions au Centre-Est.....	42
Figure 21. Le TAE du Centre-Est.....	43
Figure 22. Le processus entrepreneurial au Centre-Est.....	43
Figure 23. Les motivations entrepreneuriales au Centre-Est.....	44
Figure 24. Les opinions des experts sur les conditions-cadres (échelle de 10).....	47

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Les conditions-cadres du GEM.....	21
Tableau 2. Les indicateurs du GEM.....	22
Tableau 3. L'activité entrepreneuriale par tranche d'âge au Burkina Faso (en %).....	38
Tableau 4. Le classement des condition-cadres en 2016.....	46



Dans le contexte actuel de rareté de l'emploi salarié, la promotion de l'initiative privée semble faire l'unanimité. Ce consensus est fondé sur les liens supposés ou réels entre l'entrepreneuriat (particulièrement à travers la petite entreprise) et le développement.

L'Afrique en général, le Burkina Faso en particulier, ne sont pas des déserts entrepreneuriaux. Divers groupes ou segments de populations y conduisent ou envisagent d'y créer, à des échelles variées, des activités génératrices de revenus et d'emplois. Toutefois, ces initiatives se heurtent à un environnement souvent peu favorable, voire même dissuasif, que la mondialisation et ses implications régionales, nationales et locales tendent à accentuer.

Le climat des affaires s'est davantage dégradé depuis mars 2020 avec la crise sanitaire et socioéconomique engendrée par la Covid-19. Le déclenchement de la pandémie a coïncidé avec le lancement du cycle du Global Entrepreneurship Monitor (GEM).

La publication du rapport national, à la suite de la sortie le 05 mai 2021 du rapport mondial, constitue une occasion de faire l'état des lieux de l'entrepreneuriat au Burkina Faso

dans le contexte de la pandémie de la Covid-19.

Le présent rapport s'inscrit également dans la continuité des rapports GEM Burkina Faso de 2014, 2015 et 2016. Il permet de voir l'évolution de différents indicateurs et de dégager des pistes en termes de politiques publiques de promotion de l'entrepreneuriat.

Le GEM est la plus vaste enquête sur l'entrepreneuriat au monde. Il regroupe depuis 1999 les meilleurs chercheurs de cette discipline. En 2020, 46 pays ont participé à l'enquête. Le Burkina Faso est avec l'Angola, le Togo, le Maroc et l'Égypte, les seuls pays d'Afrique à avoir participé à la recherche.

En plus de la possibilité d'effectuer une analyse au niveau du Burkina Faso, le grand nombre de pays participants permet une comparaison à l'échelle internationale, du moins tant que la comparaison fait sens.

Les données ont été traitées suivant le schéma de travail du GEM, lequel associe l'activité entrepreneuriale au contexte institutionnel dans lequel les individus décident et agissent. Cette double lecture se fonde sur deux enquêtes distinctes : l'Adult Population Survey (APS) et le National Expert Survey (NES).

L'APS a consisté à administrer un questionnaire standardisé à 2 325 individus âgés de 18 à 64 ans. Ces personnes ont été choisies de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire national, de sorte à constituer un échantillon représentatif de la population du Burkina Faso.

Le NES a été réalisé sur un panel de 41 experts nationaux. Les champs de compétences de ces experts couvrent divers domaines de l'écosystème entrepreneurial : l'accès au financement, les politiques gouvernementales, les programmes gouvernementaux, l'éducation et la formation, le transfert de technologies et la recherche-développement, les infrastructures physiques et commerciales, la dynamique du marché, les normes culturelles et sociales.

Les deux enquêtes ont été entièrement réalisées par une équipe de chercheurs du Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises et des Organisations (LaReGEO). Le LaReGEO est membre du Centre d'Études, de Documentation et de Recherches Économiques et Sociales (CEDRES) de l'Université Thomas SANKARA au Burkina Faso.

Le LaReGEO a bénéficié de l'appui financier de l'Agence belge de développement (ENABEL) pour réaliser l'enquête.

Le CEDRES et le LaReGEO se réjouissent de pouvoir répondre aux besoins des acteurs politiques, administratifs, économiques et sociaux en informations fiables sur l'entrepreneuriat au Burkina Faso.

Florent SONG-NABA, co-auteur de ce rapport, est Maître de Conférences Agrégé en Sciences de Gestion à l'Unité d'Enseignement, de Formation et de Recherche en Sciences Économiques et Gestion (UFR/SEG) de l'Université Thomas SANKARA au Burkina Faso. Ses domaines de recherche et d'enseignement couvrent l'Entrepreneuriat et le Management stratégique de la PME. Il est le Responsable du Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises et des Organisations (LaReGEO) et en même temps Coordonnateur de la recherche GEM au sein du laboratoire.

Manadou TOÉ, co-auteur de ce rapport, est Maître de Conférences Agrégé en Sciences de Gestion à l'UFR/SEG de l'Université Thomas SANKARA. Ses domaines de recherche et d'enseignement couvrent la Finance et la Gouvernance d'entreprise.

Djarius BAMA, est Maître-Assistant en Sciences de Gestion à l'UFR/SEG de l'Université Thomas SANKARA. Ses domaines de recherche et d'enseignement portent sur la Finance et la Comptabilité.

Guimaré Régis GOUEM, est Enseignant-Chercheur en Finance à l'UFR/SEG de l'Université Thomas SNKARA. Il est titulaire d'un Master en Gestion de l'Université de Ouagadougou au Burkina Faso.

CONTACT

Florent SONG-NABA
Coordonnateur de la recherche GEM au Burkina Faso
CEDRES/LaReGEO, Université Thomas SANKARA
12 BP. 417 Ouagadougou 12, Burkina Faso
florent_songnaba@yahoo.fr

REMERCIEMENTS

L'Équipe GEM Burkina Faso remercie l'Agence belge de développement (ENABEL) pour son soutien financier, aussi bien en ce qui concerne la collecte des données que la réalisation de ce rapport.

Nous exprimons notre gratitude à tous ceux qui ont accepté de répondre aux questions, dans le cadre de l'Adult Population Survey (APS) et du National Expert Survey (NES).

Nous exprimons notre gratitude aux enquêteurs. La recherche n'aurait pas pu aboutir sans leur abnégation, dans le contexte de la saison pluvieuse, de la menace terroriste et du risque de contamination par la Covid-19.

Les contributions des statisticiens Sankar Placide SOMÉ et Sidsoré Drissa TRAORÉ ont également été décisives. Qu'ils en soient remerciés.

Nous sommes reconnaissants au Pr Youmanli OUOBA, Directeur du Centre d'Études, de Documentation et de Recherche Économiques et Sociales (CEDRES) et à son personnel, pour leur disponibilité à accompagner l'Équipe GEM.

Il ressort des données du GEM 2020 que le Burkina Faso enregistre globalement une dégradation de ses scores en ce qui concerne les attitudes, les perceptions, les activités et les aspirations entrepreneuriales.

Attitudes et perceptions entrepreneuriales

Les analyses portant sur les attitudes et les perceptions entrepreneuriales montrent que 84% des Burkinabè âgés de 18 à 64 ans se sentent compétents pour entreprendre. En outre, 76% voient de bonnes opportunités de démarrer une entreprise, 52% ont l'intention de créer une entreprise dans les trois prochaines années et 44% estiment qu'il est facile de créer une entreprise au Burkina Faso.

Même s'ils sont en baisse par rapport à 2016, ces chiffres demeurent très intéressants. Les discours tendant à présenter l'entrepreneuriat comme une alternative crédible à l'emploi salarié continuent de se traduire sur le terrain par des attitudes et des perceptions favorables à l'entrepreneuriat.

En ce qui concerne l'impact de la Covid-19, 73 % des répondants déclarent avoir subi une perte de revenu dans leur ménage en raison de la pandémie, 14% affirment connaître quelqu'un qui a démarré une entreprise grâce à la pandémie et 29% disent connaître quelqu'un qui a fermé son entreprise à cause de la Covid-19.

Activités entrepreneuriales

Le Taux global de l'Activité Entrepreneuriale émergente (TAE), qui prend en compte les entreprises naissantes et les nouvelles entreprises (jusqu'à 3,5 ans d'existence), est de 23% (contre 34% en 2016). La morosité économique inhérente à la pandémie de la Covid-19 et à la crise sécuritaire pourrait expliquer la baisse constatée.

Le TAE des femmes est quasi identique à celui des hommes.

La tranche d'âge la plus entreprenante est celle des 25-34 ans.

Aspirations entrepreneuriales

En termes d'aspirations entrepreneuriales, seulement 4% des entrepreneurs naissants et nouveaux projettent de créer au moins 06 postes de travail dans un horizon de 5 années. En ce qui concerne l'internationalisation, 1% des entrepreneurs naissants et nouveaux prévoient de générer au moins 25% de leurs chiffres d'affaires à partir de ventes à l'étranger.

Ecosystème entrepreneurial

Les experts interrogés dans le cadre du NES apprécient plus ou moins favorablement les infrastructures physiques, les infrastructures commerciales et professionnelles, et les normes culturelles et sociales, avec des scores inférieurs à 5/10. Le critère de « l'éducation scolaire à l'entrepreneuriat » occupe la dernière place, comme en 2014, 2015 et 2016. Ce rang traduit le pessimisme des experts quant à la capacité du système éducatif du Burkina Faso à préparer les jeunes à l'innovation et à la création d'entreprise. En revanche, les experts reconnaissent les efforts déployés par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile pour permettre à toute personne évoluant en dehors du système scolaire et désirant entreprendre, de bénéficier de la formation nécessaire pour le faire.

Perspectives en termes de politiques publiques

Le gouvernement devrait poursuivre ses efforts de relance post-Covid. La multiplication des mesures destinées à faciliter l'accès au financement (à l'image de l'initiative Free Covid) et à la commande publique, au profit surtout des PME, pourrait contribuer accélérer le redécollage économique.

De façon plus globale, les pouvoirs publics devraient simplifier davantage les procédures de création d'entreprise. Comme mentionné plus haut, seulement 44% des enquêtés trouvent qu'il est facile de créer une entreprise au Burkina Faso. Ce score place le pays au 30^{ème} rang sur les 43 pays classés sur ce critère.

Les pouvoirs publics gagneraient également à prendre en compte la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation à l'école, dans le cadre de la réforme du système éducatif.

INTRODUCTION

Après 2014, 2015 et 2016, le Burkina Faso renoue avec la recherche du Global Entrepreneurship Monitor (GEM). Ce retour coïncide avec la pandémie de la Covid-19. Cette crise, au départ sanitaire, s'est doublée d'une crise socio-économique, suite aux mesures restrictives prises par les pouvoirs publics pour freiner la propagation de la maladie.

Le rapport présenté ici est une photographie de l'entrepreneuriat dans ce pays en 2020. Un clin d'œil particulier est fait au Centre-Est, région de concentration de l'intervention de ENABEL au Burkina Faso.

Les analyses s'appuient sur deux enquêtes distinctes effectuées entre Juillet et Août 2020. La première enquête, appelée Adult Population Survey (APS), a été réalisée sur une population d'adultes âgée de 18 à 64 ans. Un échantillon représentatif de 2 325 individus, respectant la distribution de la population nationale par âge et par sexe, a été constitué à cet effet¹. L'enquête a été réalisée à partir d'un questionnaire conçu autour de thématiques relatives aux attitudes, aux perceptions, aux activités et aux aspirations entrepreneuriales. Des questions relatives à l'impact de la Covid-19 ont été ajoutées aux questions de base habituellement posées aux répondants. Les réponses recueillies montrent qu'au-delà des contraintes inhérentes aux mesures restrictives prises par les pouvoirs publics pour juguler la crise sanitaire, la Covid-19 se traduit par des opportunités d'affaires dans certains secteurs d'activités.

La seconde enquête, appelée National Expert Survey (NES), a été conduite auprès d'un panel de 41 experts résidants et opérants au Burkina Faso. Il s'agit d'enseignants, de chercheurs, de consultants, de banquiers,

¹ Cette enquête porte sur l'ensemble de la population nationale. Il ne s'agit pas d'une enquête sur les entreprises ou les entrepreneurs.

d'investisseurs, de spécialistes en développement et accompagnement d'entreprises, de décideurs économiques et politiques, etc. Ces experts se sont prononcés sur des sujets relatifs à l'écosystème entrepreneurial, notamment l'accès au financement, les politiques gouvernementales de promotion de l'entrepreneuriat, les programmes gouvernementaux d'accompagnement des entrepreneurs, l'éducation et la formation à l'entrepreneuriat, le transfert de technologies et la recherche-développement, les infrastructures physiques, l'ouverture du marché, ainsi que les normes culturelles et sociales. Les résultats de l'enquête tendent à montrer que les experts ont une perception négative de l'écosystème entrepreneurial au Burkina Faso.

Le rapport comprend trois (3) chapitres. Le premier présente la recherche du GEM. Le deuxième porte sur les attitudes, les perceptions, les activités et les aspirations entrepreneuriales. Le troisième concerne l'appréciation des experts de l'écosystème entrepreneurial.



CHAPITRE 1.

LA RECHERCHE DU GEM

Le Global Entrepreneurship Monitor (GEM) est la plus vaste enquête sur l'entrepreneuriat au monde. En 2020, la recherche s'est déroulée dans le contexte particulier de la pandémie de la Covid-19, avec son lot de contraintes mais aussi d'opportunités pour le monde des affaires. Ce chapitre fournit des précisions sur les objectifs, les hypothèses, le cadre conceptuel, la méthodologie et les indicateurs de la recherche. Il fournit également quelques éléments de contexte par rapport à la Covid-19.

1. APPROCHE DU GEM

L'enquête du GEM est une initiative commune d'universitaires de la London Business School et du Babson College aux États-Unis. La première étude a été réalisée en 1999 avec 10 pays participants. En créant une base de données annuelle, harmonisée et incluant de nombreux pays, les chercheurs ambitionnent d'explorer et d'analyser le rôle de l'entrepreneuriat dans la croissance économique des pays participants. L'approche de la recherche se caractérise par des objectifs, des hypothèses et un cadre conceptuel innovants.

1.1. Les objectifs du GEM

L'ambition des initiateurs du GEM se traduit dans les objectifs suivants :

- Rendre possible les comparaisons entre pays, en ce qui concerne notamment les niveaux de l'activité entrepreneuriale ;
- Déterminer le niveau d'activité à partir duquel l'entrepreneuriat commence à influencer la croissance économique à l'échelle d'un pays ;
- Identifier les facteurs qui encouragent ou entravent l'activité entrepreneuriale, en particulier les relations entre les condi-

tions-cadres, les valeurs sociales, les attributs personnels et l'activité entrepreneuriale ;

- Orienter les politiques publiques pour une meilleure prise en compte de l'entrepreneuriat dans les stratégies de développement.

Aujourd'hui, le GEM est considéré comme l'enquête la plus importante sur l'entrepreneuriat au monde. En 2020, il a concerné 43 pays.

1.2. La particularité du GEM

Le GEM est unique en son genre pour plusieurs raisons :

- Il focalise son attention sur l'individu-entrepreneur;
- Les données primaires sont collectées à travers une approche harmonisée, une condition essentielle pour la comparaison internationale;
- Il considère l'entrepreneuriat comme un processus, ce qui nécessite d'en mesurer les différents stades, tels que la reconnaissance de l'opportunité, l'intention de démarrer, la naissance de l'entreprise, l'établissement de l'entreprise, la discontinuité entrepreneuriale (disparition, arrêt et redémarrage de l'entreprise);
- L'enquête est réalisée dans de nombreux pays et auprès de nombreux répondants, ce qui en fait la plus grande base de données mondiale sur cette thématique;
- Chaque équipe nationale est composée d'experts académiques dans ce champ de recherche, constituant ainsi un réseau de plus de 400 chercheurs à l'échelle mondiale.

1.3. Les hypothèses de travail du GEM

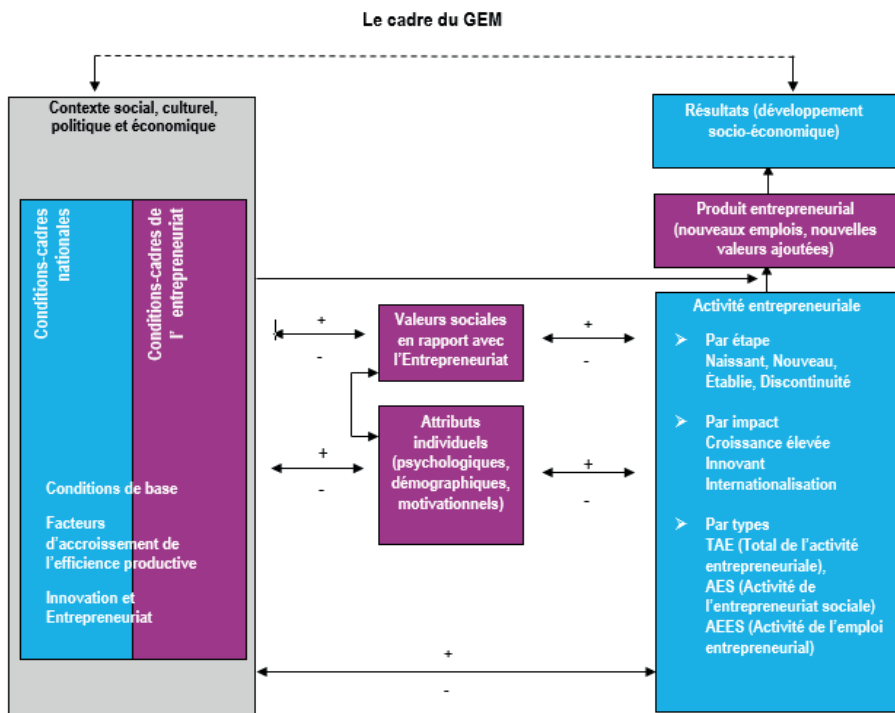
Les hypothèses de base du GEM sont au nombre de deux:

- L'entrepreneuriat ne peut en aucun cas être considéré comme un acte héroïque réalisé par un individu, quel que soit l'environnement dans lequel l'activité est exercée ;
- L'entrepreneuriat est le produit de l'interaction entre trois facteurs : la perception individuelle d'une opportunité, la capacité de l'individu concerné à saisir cette opportunité (motivations et compétences) et les conditions-cadres de l'environnement spécifique dans lequel l'individu se trouve.

1.4. Le cadre conceptuel du GEM

La Figure 1 met en évidence les composantes du cadre conceptuel révisé du GEM.

Figure 1. Le modèle conceptuel révisé du GEM



Les composantes du cadre conceptuel sont au nombre de trois :

- **Les valeurs sociales relatives à l'entrepreneuriat** : il s'agit, d'une part de la façon dont la société valorise l'entrepreneuriat en tant que choix de carrière (les entrepreneurs ont-ils un statut social élevé?), d'autre part de l'attention des médias à l'égard de l'entrepreneuriat (les médias en parlent-ils?).
- **Les attributs individuels** : Il s'agit de facteurs démographiques (comme l'âge, le sexe), de facteurs psychologiques (comme le goût du risque, la peur de l'échec) et de facteurs motivationnels (faire la différence, faire fortune, poursuivre une tradition fami-

liale, gagner sa vie).

- **L'activité entrepreneuriale** : Elle est définie selon le stade dans le cycle de vie des entreprises (entreprise naissante, nouvelle entreprise, entreprise établie, discontinuité), les caractéristiques de l'activité (à forte croissance, innovantes, internationales) et le secteur d'activité.

1.5. La classification des pays suivant le niveau de revenu

Le GEM distingue les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire et les pays à revenu élevé.

Les pays à faible revenu (ou pays en développement) ont généralement un secteur agricole très étendu, qui occupe l'écrasante majorité de la population, surtout en milieu rural. Cette configuration change au fur et à mesure que l'industrie se développe, souvent autour de l'extraction des ressources naturelles. Cette mutation, qui déclenche la croissance économique, s'accompagne d'un déplacement du surplus de la population de l'agriculture vers les secteurs d'activités extractives. Le surplus d'offre de travail qui en résulte favorise l'entrepreneuriat de nécessité autour des régions d'implantation des industries extractives. Comme indiqué dans le Tableau 1, l'accent est mis dans ces pays sur les conditions de base comme les infrastructures, la santé et l'éducation au niveau du primaire. Tout en favorisant l'entrepreneuriat de nécessité, ces conditions facilitent l'émergence de l'entrepreneuriat d'opportunité.

Les pays à revenu intermédiaire (ou pays émergents) ont des économies en forte croissance. Au fur et à mesure que l'industrie se développe dans les pays à faible revenu, des économies d'échelle apparaissent et la productivité augmente ; ce qui favorise la naissance d'entreprises de grande taille. L'accroissement de la productivité contribue à la formation du capital financier, qui combiné à l'offre du secteur bancaire émergent, contribue à étendre les opportunités aux entreprises de petite et moyenne dimension dans le secteur manufacturier.

Les pays à revenu élevé (ou pays développé) sont basés sur l'innovation. Avec l'accroissement de la richesse nationale, le secteur des services prend de l'ampleur pour satisfaire une population croissante et de plus en plus exigeante. Parallèlement, le secteur industriel poursuit son évolution. La Recherche et Développement (R&D) contribue à améliorer

l'offre, à la diversifier et à la sophistication. L'augmentation des savoirs ouvre la voie au développement d'une activité entrepreneuriale innovante fondée sur la recherche d'opportunités. Très en pointe en matière d'innovation, les entreprises de petite et moyenne taille bénéficient d'un avantage de productivité sur les grandes firmes.

Sur la base des critères ci-dessus énumérés, le Burkina Faso est classé en 2020 dans la catégorie des pays à faible revenu, avec le Togo, l'Angola, l'Égypte, le Maroc et l'Angola.

2. LA METHODOLOGIE DU GEM

La démarche du GEM comprend deux enquêtes : L'Adult Population Survey (APS) et le National Expert Survey (NES). Les indicateurs mesurés concernent les attitudes, les perceptions, les activités et les aspirations entrepreneuriales.

2.1. L'Adult Population Survey et le National Expert Survey

L'Adult Population Survey (APS) est destinée à saisir les interactions entre les attributs, les attitudes et les activités des individus. Il porte sur un échantillon représentatif dont la taille minimale est de 2 000 adultes (18-64 ans) choisis au hasard sur l'ensemble du territoire national.

Le National Expert Survey (NES) est réalisé sur un panel de minimum 41 experts nationaux, dont au moins 4 sont compétents dans l'un des domaines institutionnels définis dans le tableau ci-après.

Tableau 1. Les conditions-cadres du GEM

<p>Le financement de l'entrepreneuriat</p> <p>Accès des entreprises nouvelles ou en croissance à des ressources financières</p>	<p>La politique gouvernementale de promotion de l'entrepreneuriat</p> <p>Caractère neutre, inhibitif ou incitatif des politiques du gouvernement vis-à-vis des entreprises nouvelles ou en croissance</p>	<p>Les programmes gouvernementaux d'appui à l'entrepreneuriat</p> <p>Caractère neutre, inhibitif ou incitatif des programmes du gouvernement vis-à-vis des entreprises nouvelles ou en croissance</p>
<p>L'éducation scolaire et extra-scolaire à l'entrepreneuriat</p> <p>Place de la formation à la création et au management des entreprises (nouvelles, petites ou en croissance) à tous les niveaux du système d'éducation (primaire, secondaire, supérieur) et de formation extra-scolaire</p>	<p>Le dynamisme du marché intérieur</p> <p>Facilité ou difficulté d'entrée des petites entreprises dans les marchés existants</p>	<p>Les normes sociales et culturelles</p> <p>Caractère neutre, inhibitif ou incitatif des normes sociales et culturelles vis-à-vis de l'entrepreneuriat</p>
<p>Le transfert de technologies et la R&D</p> <p>Intensité de la R&D et des transferts de technologies, ainsi que la contribution de ces facteurs à la création d'opportunités pour les nouvelles entreprises et les entreprises en croissance</p>	<p>L'infrastructure physique</p> <p>Facilité ou difficulté d'accès aux ressources physiques (communication, services publics, transport, terrains, etc.), à un coût abordable pour les nouvelles entreprises, les petites entreprises et les entreprises en croissance</p>	<p>L'infrastructure commerciale et professionnelle</p> <p>Présence d'institutions et de services commerciaux, comptables et juridiques qui favorisent l'émergence des petites et nouvelles entreprises, et promeuvent les entreprises en croissance</p>

Au Burkina Faso, l'APS et le NES ont entièrement été réalisées par une équipe de chercheurs du Laboratoire de Recherche en Gestion des Entreprises et des Organisations (LaReGEO), avec l'appui institutionnel du Centre d'Études, de Documentation et de Recherches Économiques et Sociales (CEDRES) de l'Université Thomas Sankara. L'APS a concerné un échantillon représentatif de 2 325 individus choisis dans les 13 régions du pays. La NES a concerné 41 experts. Dans les deux cas, les questionnaires administrés sont ceux élaborés par le GEM. Des questions additionnelles portant sur l'accès à l'internet ont été ajoutées au questionnaire APS, à la demande de ENABEL.

2.2. Les indicateurs du GEM

L'enquête GEM inclut des indicateurs portant sur les étapes du processus entrepreneurial, les attitudes et perceptions entrepreneuriales, les activités entrepreneuriales, ainsi que les aspirations entrepreneuriales.

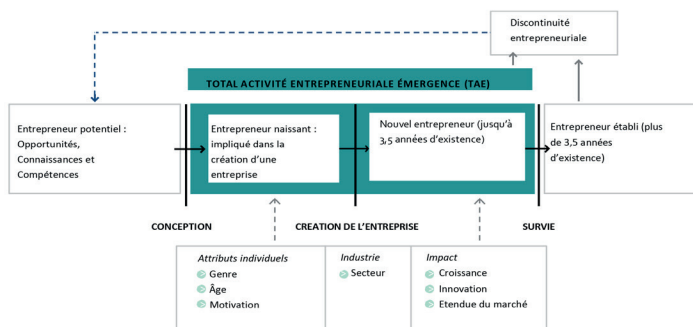
Tableau 2. Les indicateurs du GEM

Nature	Indicateurs	Définition
Les principales phases du processus entrepreneurial	Entrepreneuriat naissant	Proportion des individus qui ont créé une entreprise et versé 3 mois de salaire
	Entrepreneuriat nouveau	Proportion des individus qui ont créé une entreprise et versé entre 4 et 41 mois de salaire (de 3 mois à 3,5 années d'existence)
	Entrepreneur établi	Proportion des individus qui sont propriétaires d'une entreprise de plus de 3,5 années d'existence
L'activité entrepreneuriale	TAE (Total de l'activité entrepreneuriale émergente)	Proportion des individus impliqués dans le processus entrepreneurial, aussi bien en tant qu'entrepreneurs naissants que nouveaux entrepreneurs
	TAE des femmes	TAE des individus de sexe féminin
	TAE des hommes	TAE des individus de sexe masculin

Les attitudes et perceptions entrepreneuriales	Intention entrepreneuriale	Proportion des individus qui déclarent avoir l'intention de démarrer une entreprise dans les trois prochaines années
	Perception d'opportunités	Proportion des individus qui déclarent avoir identifié dans leur localité des opportunités pouvant déboucher sur une création d'entreprise dans les six (6) prochains mois
	Perception des compétences	Proportion des individus qui déclarent disposer des compétences requises pour démarrer une entreprise
	Peur de l'échec	Proportion des individus qui déclarent percevoir des opportunités mais n'osent pas entreprendre par peur de l'échec
	L'entrepreneuriat comme bon choix de carrière	Proportion des individus qui perçoivent l'entrepreneuriat comme un bon choix de carrière
	Facilité de création d'entreprise	Proportion des personnes qui pensent qu'il est facile de créer une entreprise dans le pays
	Statut élevé des entrepreneurs prospères	Proportion des individus qui trouvent que les entrepreneurs qui réussissent ont une bonne reconnaissance sociale dans le pays
	Intérêt des médias pour l'entrepreneuriat	Proportion des répondants qui trouvent que les médias nationaux diffusent souvent des informations sur la création de nouvelles entreprises
L'impact de l'entrepreneuriat	Potentiel de création d'emplois	TAE des entrepreneurs qui prévoient de créer 06 postes de travail et plus dans un horizon de 5 ans
	Degré d'innovation	TAE des entrepreneurs dont les produits sont innovants
	Degré d'internationalisation	TAE des entrepreneurs dont au moins 25% des clients vivent hors du pays d'implantation de l'entreprise
Indicateurs relatifs à la Covid-19	Impact sur les revenus des ménages	Proportion des individus qui considèrent que la Covid-19 a plus ou moins contribué à réduire le revenu de leur ménage
	Fermeture d'entreprise	Proportion des individus qui connaissent quelqu'un qui a dû fermer son entreprise à cause de la Covid-19
	Création d'entreprise	Proportion des individus qui connaissent quelqu'un qui a créé une entreprise grâce à la Covid-19
	Opportunités de la Covid-19	TAE des individus qui sont plus ou moins d'accord que la Covid-19 génère de nouvelles opportunités d'affaires qu'ils souhaitent saisir

Comme on peut le voir sur la Figure 2, en amont du processus entrepreneurial, il y a les attitudes de la population en général à l'égard de l'entrepreneuriat. Les indicateurs relatifs à ces attitudes visent à mesurer la culture entrepreneuriale du pays concerné.

Figure 2. Le processus entrepreneurial selon le GEM



Le processus entrepreneurial débute concrètement par l'intention d'entreprendre. Ceux qui entament la conception de leur entreprise constituent la catégorie des entrepreneurs naissants. Les entrepreneurs naissants deviennent les nouveaux entrepreneurs avec la création effective de l'entreprise (jusqu'à 3,5 ans d'existence) et ensuite des entrepreneurs établis (plus de 3,5 ans d'existence).

Évidemment, certaines entreprises ne survivront pas pour diverses raisons. Certaines fermeront pour rouvrir après. D'autres fermeront à jamais.

L'enquête GEM permet également d'étudier plus finement les entreprises qui sont créées, notamment leur potentiel de croissance, leur degré d'innovation et l'étendue de leur marché.

3. LE CONTEXTE DE LA COVID-2019

La pandémie a eu des conséquences aussi bien négatives que positives dans de nombreux secteurs de l'économie nationale. Les conséquences négatives ont été exacerbées par les mesures restrictives prises par les pouvoirs publics pour limiter la propagation du virus².

3.1. Les conséquences de la Covid-19 dans le monde des affaires

La pandémie de la Covid-19 a eu un impact négatif sur les entreprises, qu'elles soient grandes ou petites. Le principal inconvénient de la crise est le ralentissement de la demande, alors que certaines charges comme

² Cette section est une adaptation et une actualisation d'une contribution que l'Equipe GEM Burkina Faso a faite dans le cadre de la publication par le GEM en fin 2020 d'un ouvrage électronique intitulé « Diagnosing Covid-19 Impacts on Entrepreneurship : Exploring policy remedies for recovery ». Le document est accessible sur www.gemconsortium.org. Les données concernant le Burkina Faso se trouvent aux pages 100 et 101.

les salaires et les loyers sont restées incompressibles. Les entrepreneurs évoluant dans le secteur des services sont les plus touchés, en raison de l'arrêt ou le ralentissement d'activités comme le tourisme, l'hôtellerie, la restauration, le transport. Ces secteurs sont d'autant plus touchés par les effets de la pandémie qu'ils connaissent déjà une situation difficile à cause de la crise sécuritaire.

Le couvre-feu instauré de 19 heures à 4 heures du matin au début de la pandémie en mars 2020 a causé des difficultés aux entrepreneurs actifs dans les commerces de nuit (débit de boissons, restaurant, boîte de nuit, cinéma, théâtre). Le confinement et la mise en quarantaine des villes ont fortement limité les déplacements, handicapant ainsi les entrepreneurs du secteur des transports.

Dans le secteur du commerce, les entrepreneurs commercialisant localement ou exportant des produits frais ont été les plus touchés par les diverses restrictions de mouvement (mise en quarantaine des zones touchées par la pandémie, mesures barrières, éloignement social, fermeture des frontières, arrêt du trafic aérien).

Dans l'industrie, les entrepreneurs ont subi les conséquences de la perturbation des chaînes d'approvisionnement causée par l'arrêt du transport aérien, l'impossibilité d'effectuer des déplacements professionnels, l'allongement des délais de livraison, l'indisponibilité des matières premières.

En plus de la baisse des revenus et du maintien des charges fixes, les institutions financières (banques, institutions de microfinance) sont devenues réticentes à prêter aux entrepreneurs, même à ceux qui offrent de solides garanties matérielles. Déjà confrontées aux difficultés de remboursement des prêts en cours, ces institutions financières ne veulent pas prendre de risques supplémentaires dans un contexte économique de plus en plus incertain.

L'impact du COVID-19 n'a pas été que négatif. Au niveau macro-économique, le gouvernement a reconnu les risques liés à une forte dépendance aux importations et la nécessité de stimuler la production locale. Au niveau micro-économique, la pandémie a permis de constater que certains produits importés (masques, gel hydroalcoolique, lave-mains) peuvent être produits localement. Certains entrepreneurs ont pu se reconvertir dans ces activités ; ce qui a permis d'absorber une partie du choc causé par la pandémie.

3.2. Les mesures gouvernementales de relance post-Covid-19

Les mesures prises par le gouvernement dès la détection des premiers cas de la Covid-19 au Burkina Faso ont porté fruits. Le nombre de nouveaux cas diminue de semaine en semaine (12 cas actifs fin mai 2021). La levée progressive des mesures restrictives (levée du couvre-feu, levée de la quarantaine dans les zones touchées par Covid-19, réouverture des marchés et des lieux de prière, reprise des cours dans les écoles et les universités) ont permis de relancer l'activité économique. Les entrepreneurs ont repris du service, à la grande satisfaction de leurs clients, fournisseurs et autres parties prenantes.

Les pouvoirs publics se sont principalement concentrés sur les mesures fiscales et la facilitation de l'accès au financement. Le gouvernement a décidé de réduire de 25% le taux de la taxe professionnelle et d'appliquer un taux réduit de TVA de 10% dans le secteur du transport, de l'hôtellerie et de la restauration. Par ailleurs, on note la suspension de la taxe patronale d'apprentissage (TPA) sur les salaires au profit des entreprises du secteur du transport de voyageurs et de l'hôtellerie, la suspension des procédures relatives au recouvrement des créances fiscales et le recouvrement du minimum forfaitaire pour les établissements des secteurs du transport de voyageurs, de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme.

Toutefois, on peut légitimement s'interroger sur l'utilité d'accorder une réduction de la TVA et du taux de taxe professionnelle aux entreprises de secteurs pratiquement à l'arrêt. Certains spécialistes pensent que pour les secteurs concernés, des aides sous forme de subventions seraient mieux indiquées, en ce sens que la quasi-totalité des entreprises ont connu une baisse importante de leur activité, et donc de leurs revenus. En outre, il leur est toujours difficile de supporter les charges d'exploitation, notamment les salaires et les loyers, malgré la reprise économique.

Les mesures destinées à faciliter l'accès au financement ont consisté en une baisse du taux directeur de la banque centrale ; ce qui a permis d'injecter 4 750 milliards de FCFA dans l'économie des huit (8) pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La banque centrale a également encouragé les banques commerciales à retarder les échéances de remboursement au profit des clients en difficulté.

Sur le plan macroéconomique, la crise de la Covid-19 se traduit en 2020

par une baisse du taux de croissance jusqu'à 3,5% (contre une prévision initiale de croissance de 6,3%). L'augmentation du chômage se situe entre 1,93% et 5,92%. Les recettes de l'Etat connaissent une baisse de 201 milliards de FCFA à cause de la pandémie.

Le gouvernement burkinabè s'emploie actuellement à décroiser les frontières terrestres, de concert avec les autres pays de la sous-région, afin de dynamiser davantage la reprise économique. Cette réouverture, qui est envisagée dans le contexte actuel de disponibilité progressive des vaccins anti-covid, achèvera de ramener le pays à une situation presque normale. La normalisation consolidera les acquis de la reprise et écartera subséquemment les scénarii pessimistes, notamment une récession économique de l'ordre de 1,75% et un accroissement du chômage de près de 6% en 2020.



CHAPITRE 2.

ATTITUDES, PERCEPTIONS, ACTIVITES ET ASPIRATIONS ENTREPRENEURIALES

Les attitudes entrepreneuriales portent sur la perception d'opportunités, la perception de compétences, la perception de l'entrepreneuriat comme un bon choix de carrière, la reconnaissance sociale des entrepreneurs prospères et la peur de l'échec. Les données recueillies en 2020 permettent de faire des comparaisons nationales avec les données de 2014 et 2016. Elles permettent en outre de faire des comparaisons avec d'autres pays semblables au Burkina Faso.

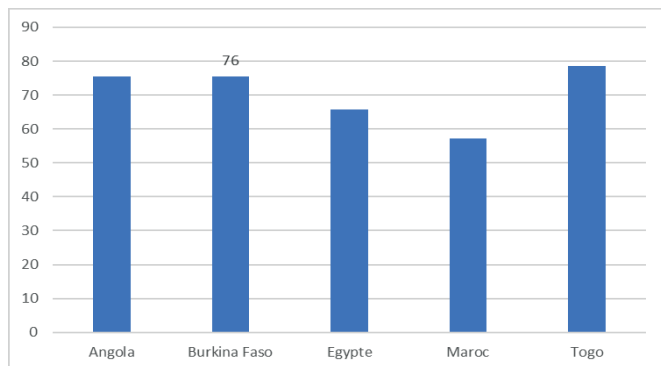
1. ATTITUDES ET PERCEPTIONS ENTREPRENEURIALES

L'entrepreneuriat est un processus au cours duquel les attitudes et les perceptions positives conditionnent la création effective d'entreprises. Il ne s'agit toutefois pas d'observer la succession de ces phases pour un même individu ou pour un groupe d'individus, mais d'en faire la photographie à un moment précis. Les indicateurs analysés portent sur la perception d'opportunités, la perception des compétences, la perception des conditions (facilité/difficulté) de création d'entreprise, la peur de l'échec et l'intention entrepreneuriale.

1.1. La perception d'opportunités

La Figure 3 traduit la perception des personnes qui pensent voir de bonnes opportunités de démarrer une affaire dans les 6 prochains mois. Le score du Burkina Faso est relativement intéressant en 2020 (76%). Ce score, qui est en légère progression par rapport à 2014 (64%) et 2016 (62%), place le Burkina Faso au 7^{ème} rang des 43 pays participants au GEM 2020.

Figure 3. La perception d'opportunités en 2020

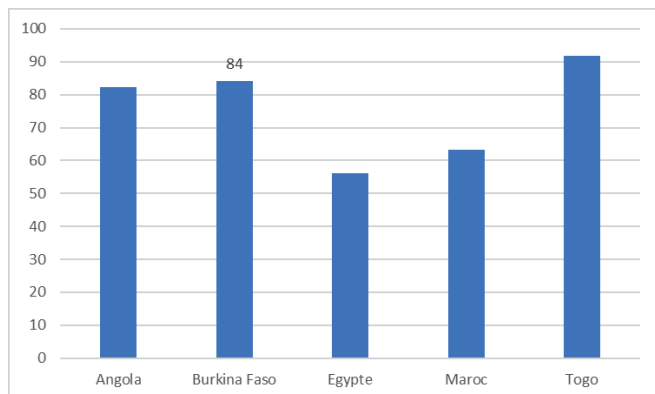


Parmi les pays africains, seul le Togo a un score légèrement supérieur à celui du Burkina Faso avec 79%.

1.2. La perception des compétences

Pour 2020, 84% des Burkinabè déclarent avoir les compétences nécessaires pour démarrer une entreprise, contre 66% en 2014 et 77% en 2016. Le Burkina Faso occupe la 3^{ème} place sur ce critère.

Figure 4. La perception des compétences en 2020

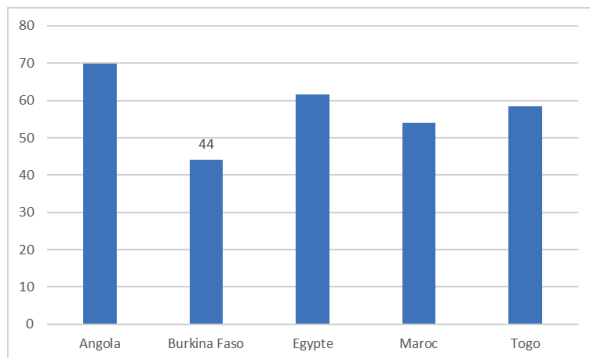


Parmi les pays africains participant au GEM 2020, seul le Togo a un score plus élevé avec 92%.

1.3. Facilité de création d'entreprise

A la question de savoir s'il est facile de créer une entreprise au Burkina Faso, 44% de l'échantillon a répondu par l'affirmative, plaçant ainsi le pays au 30^{ème} rang de pays participants.

Figure 5. La perception de la facilité de création d'entreprise

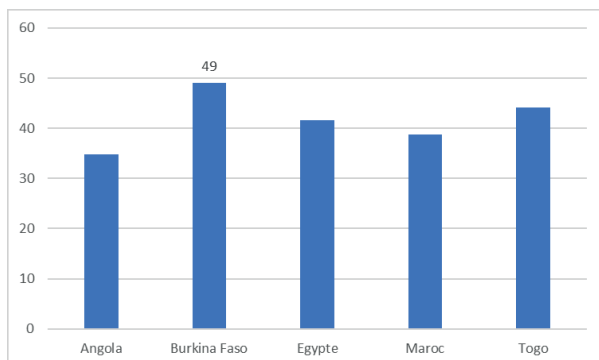


Le taux du Burkina Faso est le plus faible parmi les pays africains participant au GEM 2020. Ce score suggère qu'il est nécessaire pour les pouvoirs publics de travailler à faciliter davantage la création d'entreprise.

1.4. La peur de l'échec

La peur de l'échec culmine à 49% en 2020, contre 24% en 2014 et 18% en 2016. Ce score élevé signifie qu'un grand nombre de Burkinabè qui perçoivent des opportunités dans leur environnement, s'abstiennent de se lancer dans l'entrepreneuriat à cause de la peur de l'échec. Le taux enregistré en 2020 place le pays à la 7^{ème} place sur ce critère.

Figure 6. La peur de l'échec

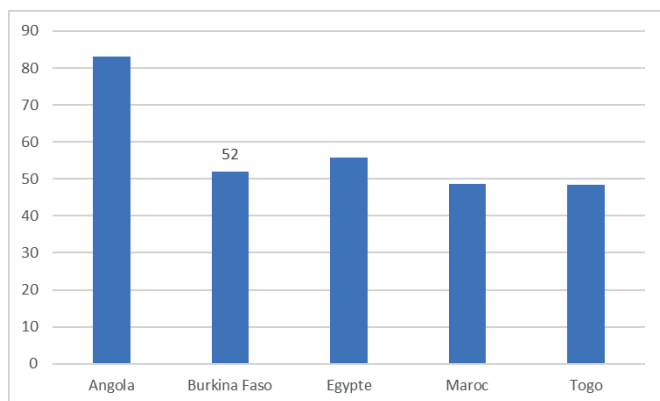


Le score du Burkina Faso est le plus élevé parmi les pays africains. L'enquête s'étant déroulée au temps fort de la crise sanitaire (juillet-août 2020), l'on peut formuler l'hypothèse que la morosité économique et sociale causée par les mesures restrictives prises par le gouvernement pour éviter la propagation de la Covid-19 ont fortement amplifié la peur de l'échec au sein de la population.

1.5. L'intention entrepreneuriale

En 2020, les données indiquent qu'au Burkina Faso, 52% de la population des 18-64 ans ont l'intention de démarrer une entreprise dans les trois (3) prochaines années. Le taux était de 42% en 2014 et 64% en 2016. La contraction de 2020 par rapport à 2016 pourrait s'expliquer par la crise socio-économique consécutive à la Covid-19.

Figure 7. L'intention de création d'entreprise



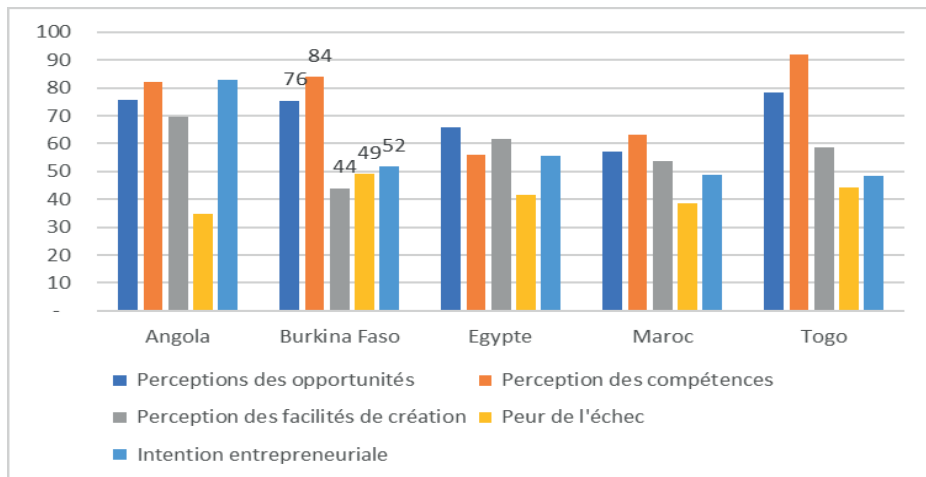
Le Burkina Faso vient en troisième position après l'Angola et l'Égypte. Le pays occupe la 7^{ème} place dans le classement général des 43 pays participants. Cette performance est à mettre en parallèle avec la valorisation du statut d'entrepreneur prospère et la perception de l'entrepreneuriat comme un bon choix de carrière.

En 2020, 84% des répondants estiment que les entrepreneurs qui réussissent ont un statut élevé dans la société (contre 91% en 2016).

L'idée selon laquelle l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière est validée par 75% des enquêtés.

La Figure 8 permet d’avoir une vue d’ensemble des attitudes à l’égard de l’entrepreneuriat, dans le cas du Burkina Faso.

Figure 8. Vue globale des attitudes et perceptions entrepreneuriales au Burkina Faso



On note dans le cas du Burkina Faso un grand écart entre la perception d’opportunités et l’intention entrepreneuriale d’une part, entre la perception des compétences et l’intention entrepreneuriale d’autre part. La peur de l’échec semble jouer ici un rôle de modérateur de l’intention entrepreneuriale.

2. ACTIVITES ENTREPRENEURIALES

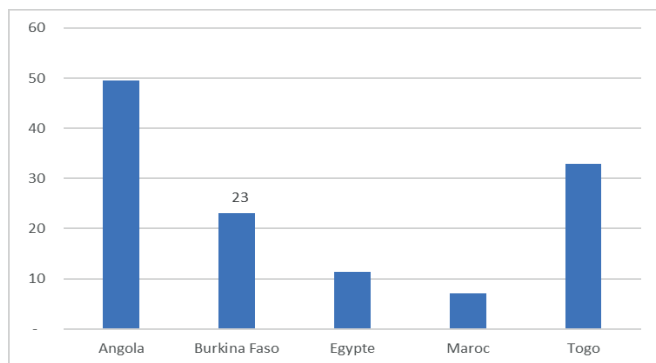
Cette section analyse l’engagement des individus dans les activités de création d’entreprises. Le Taux global de l’Activité Entrepreneuriale émergente (TAE) est le principal indice calculé par le GEM. Cet indice synthétise le taux d’entrepreneuriat naissant et le taux de jeunes entreprises (jusqu’à 3,5 ans d’existence). Le TAE peut être décliné suivant différents critères, notamment le genre, les tranches d’âges et les motivations entrepreneuriales.

2.1. Le Taux global de l’Activité Entrepreneuriale émergente (TAE)

Pour 2020, le TAE est estimé à 23% pour le Burkina Faso, contre 22% en 2014 et 34% en 2016. Ce taux signifie que 23% des individus âgés de 18 à 64 ans sont des entrepreneurs naissants ou nouveaux. La baisse par

rapport à 2016 pourrait s'expliquer par la Covid-19.

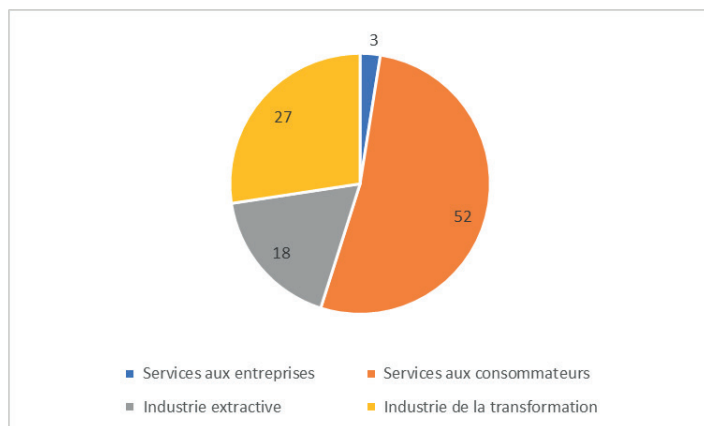
Figure 9. Le taux global de l'activité entrepreneuriale émergente



Le Burkina Faso vient en 3^{ème} position après l'Angola et le Togo. Il occupe la 8^{ème} place sur les 43 pays participant au GEM 2020.

La distribution du TAE (entreprises nouvelles et en création) du Burkina Faso par secteur d'activité est résumée dans le graphique suivant :

Figure 10. La distribution du TAE par secteur d'activité

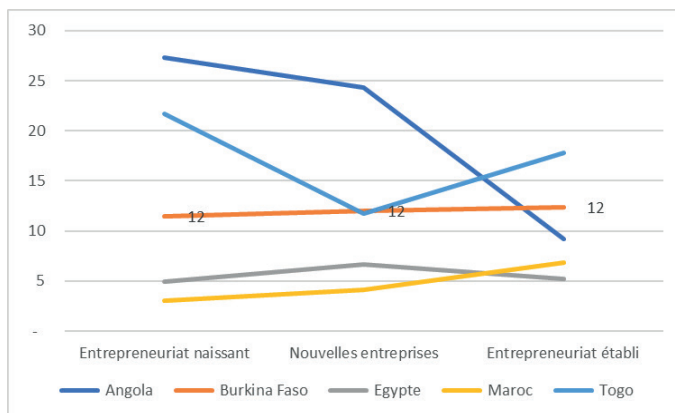


Les services aux consommateurs (B to C) viennent largement en tête avec 52%. La transformation, qui permet d'ajoutée de la valeur aux matières premières locales, vient en deuxième position avec 27%. Les services aux entreprises (B to B) occupent la troisième place avec 18%. Les services aux entreprises (B to B) occupe la quatrième place avec 3%.

2.2. Les différentes étapes du processus entrepreneurial

La Figure 11 permet de visualiser, dans le cas du Burkina Faso, l'évolution du taux d'activité entrepreneuriale à chacune des trois étapes du processus entrepreneurial : l'entrepreneuriat naissant, l'entrepreneuriat jeune (entreprises ayant jusqu'à 3,5 années d'existence) et l'entrepreneuriat établi (plus de 3,5 années d'existence).

Figure 11. Le processus entrepreneurial au Burkina Faso



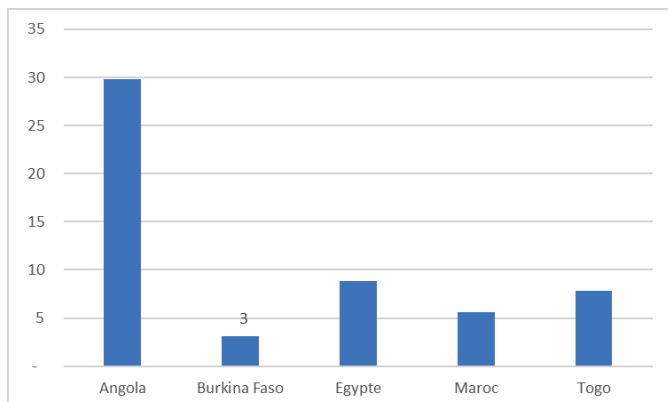
L'allure de la courbe du Burkina Faso suggère que les entreprises naissantes parviennent à atteindre le stade de nouvelles entreprises. Mais elles ont du mal à devenir des entreprises établies en ce sens que le score de l'entrepreneuriat établi reste sensiblement le même que le taux de nouvelles et de jeunes entreprises. Le stock d'entreprises établies demeure le même malgré les nouvelles créations d'entreprises. On peut en déduire qu'un grand nombre de nouvelles entreprises disparaissent à ce stade.

2.3. Les fermetures d'entreprises

La fermeture d'entreprise concerne la proportion des entrepreneurs qui ferment leur entreprise de manière définitive.

Le taux de fermeture d'entreprise au Burkina Faso s'établit à 3% en 2020.

Figure 12. Le taux de fermeture d'entreprise au cours de l'année précédente

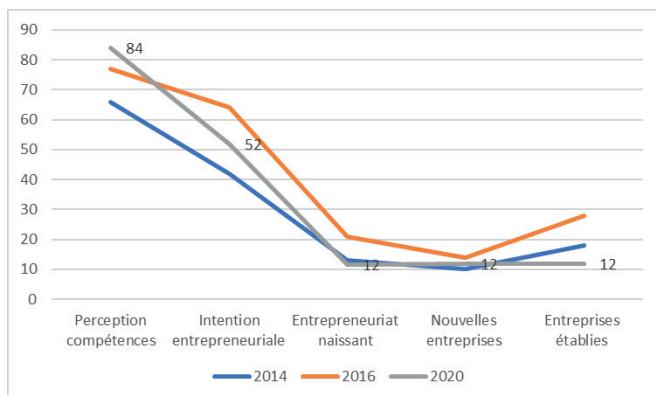


Le Burkina Faso a le taux de fermeture le plus bas, comparé aux autres pays africains participant au GEM 2020.

2.4. La dynamique d'ensemble de l'entrepreneuriat au Burkina Faso

La Figure 13 donne un aperçu global de la dynamique de l'entrepreneuriat au Burkina Faso en 2020.

Figure 13. Aperçu global de la dynamique entrepreneuriale au Burkina Faso



La courbe de 2020 a sensiblement la même allure que celle de 2014 et 2016, même si on note une inflexion au niveau du taux des entreprises établies. Comme l’ont montré les données de 2014 et 2016, la forte intention d’entreprendre (52%), ne se traduit pas par des créations effectives d’entreprise, en témoigne le faible taux d’entreprises naissantes (12%).

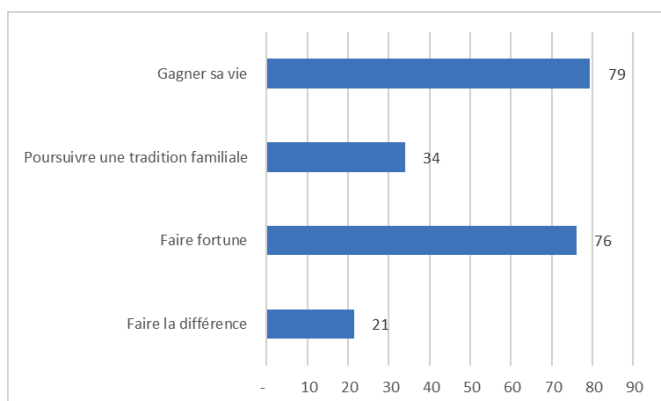
2.5. Les motivations des entrepreneurs

Les motivations des individus à entreprendre sont diverses et variées. Au-delà de la traditionnelle distinction entre l’entrepreneuriat de nécessité et l’entrepreneuriat d’opportunité, le GEM définit quatre (5) motivations entrepreneuriales :

- gagner sa vie ;
- faire fortune ;
- poursuivre une tradition familiale ;
- faire la différence.

Les répondants devaient attribuer un score variant de 1 (fortement en désaccord) à 5 (fortement en accord) à des affirmations portant sur l’une des motivations entrepreneuriales ci-dessus citées. Les scores du Burkina Faso sont mentionnés dans le graphique ci-dessous.

Figure 14. Les motivations entrepreneuriales



Il convient de noter que les questions ne sont pas exclusives et qu’un répondant pouvait proposer plusieurs réponses.

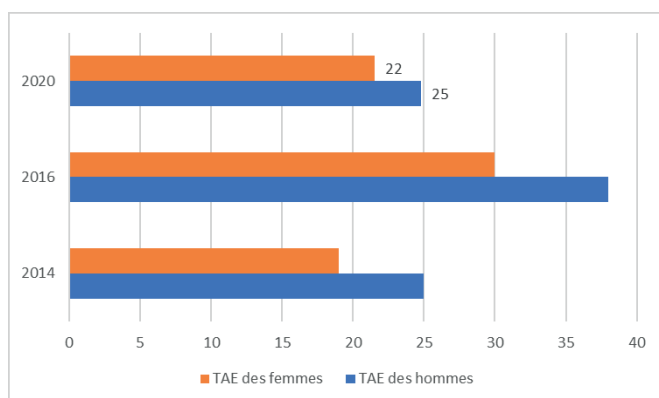
Les scores enregistrés montrent que les individus entreprennent principalement pour gagner leur vie mais aussi pour faire fortune.

2.6. L'influence du genre sur l'activité entrepreneuriale

Les statistiques de mesure de l'entrepreneuriat donnent des taux traditionnellement plus élevés chez les hommes.

Au Burkina Faso, le TAE³ (Taux global de l'Activité Entrepreneuriale émergente) des hommes est de 25% contre 22% pour les femmes en 2020.

Figure 15. L'activité entrepreneuriale selon le sexe



On note que l'écart entre le score des femmes et celui des hommes n'est pas grand (3 points de différence). L'on pourrait conclure qu'au Burkina Faso, les femmes sont aussi entreprenantes que les hommes.

2.7. Les tranches d'âge les plus dynamiques

La littérature en Entrepreneuriat mentionne la tranche des 25-34 ans comme étant la plus entreprenante.

Comme le montre le Tableau 3, la distribution du TAE du Burkina Faso par tranche d'âge aboutit à la même conclusion. Le score des 25-34 ans est de 29% en 2020.

3 En rappel, le TAE regroupe les entreprises qui ont jusqu'à 3,5 ans d'existence.

Tableau 3. L'activité entrepreneuriale par tranche d'âge au Burkina Faso

	TAE des 18-24 ans	TAE des 25-34 ans	TAE des 35-44 ans	TAE des 45-54 ans	TAE des 55-64 ans
2014	19	27	24	16	15
2016	33	39	35	28	24
2020	20	29	24	21	15

Les 35-44 ans arrivent en seconde position, suivis des 18-24 ans et des 45-54 ans. Les 55-64 sont les moins entrepreneurs.

3. ASPIRATIONS ENTREPRENEURIALES

Le GEM intègre dans son approche la saisie des aspirations entrepreneuriales.

Les aspirations entrepreneuriales font référence aux ambitions des entrepreneurs de créer davantage de valeur économique et sociale.

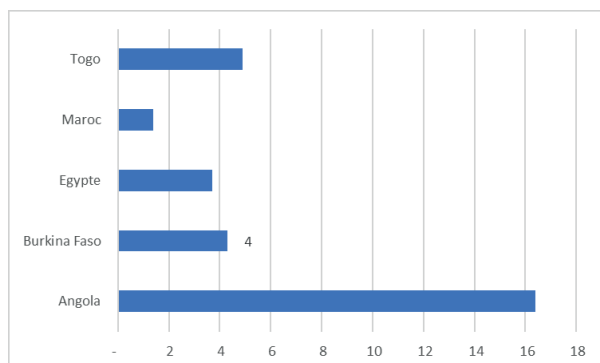
La définition de la valeur étant complexe, l'on l'approche en estimant les objectifs que se fixent les entrepreneurs. Le GEM retient comme objectifs : l'innovation, l'internationalisation et la croissance (notamment en termes de création d'emplois).

Si les scores enregistrés par le Burkina Faso sont très élevés en ce qui concerne les attitudes et l'activité, les taux relatifs aux aspirations sont en revanche très faibles. En somme, la quantité y est mais pas la qualité.

3.1. Les projections en termes de création d'emplois

La Figure 16 mentionne le pourcentage du TAE dont les projections en termes de création d'emplois dans un horizon de cinq (5) années se situent à au moins 06 postes de travail. Cet indicateur s'établit à 4% en 2020 pour le Burkina Faso, contre 16% en 2016.

Figure 16. Les proportions du TAE à potentiel de création d'au moins 6 emplois

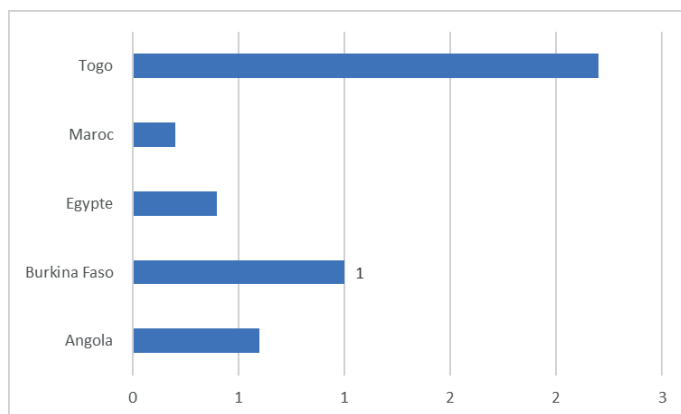


En dehors de celles de l'Angola, les entreprises naissantes et nouvelles des pays africains participant au GEM 2020 se caractérisent par un faible potentiel de création d'emplois. Les anticipations en matière de création d'emplois sont davantage rendues pessimistes dans le contexte incertain de la Covid-19.

3.2. Projections en termes d'internationalisation

La Figure 17 traite de la proportion des entreprises naissantes et nouvelles qui aspirent générer au moins 25% de leurs chiffres d'affaires en exportant. Ce taux est de 1% en 2020 au Burkina Faso, contre 23% en 2016.

Figure 17. L'internationalisation des entreprises



Les taux sont globalement faibles pour l'ensemble des cinq (5) pays africains. Ces anticipations pessimistes peuvent être liées à la morosité économique, suite au déclenchement de la pandémie de la Covid-19.

4. IMPACT DE LA COVID-19

Le GEM a évalué la perception des répondants en ce qui concerne l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur l'économie nationale. Les principaux indicateurs mesurés sont au nombre de trois : la pandémie comme facteur de baisse des revenus des ménages, la pandémie comme catalyseur de la création d'entreprise, la pandémie comme facteur de fermeture d'entreprise. En outre, l'enquête a permis d'évaluer la part du TAE fondée sur des opportunités générées par la pandémie.

4.1. Perception des conséquences de la Covid-19 sur l'activité entrepreneuriale

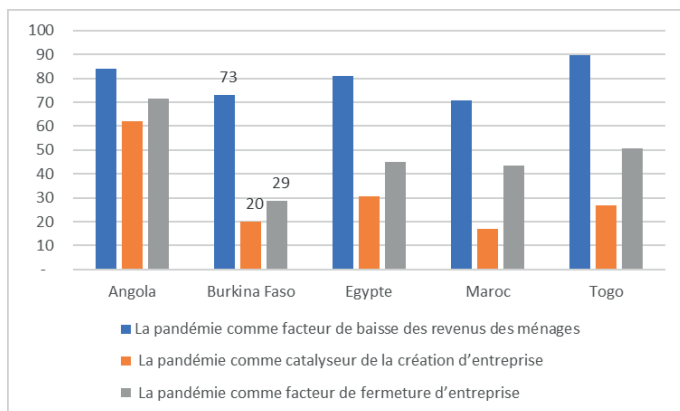
A la question de savoir si la pandémie de la Covid-19 engendre une baisse des revenus des ménages au Burkina Faso, 73% des enquêtées répondent par l'affirmative. Ce score place le Burkina Faso à la 10^{ème} place parmi les 43 pays participant au GEM 2020.

A la question de savoir si les enquêtés connaissent quelqu'un qui a démarré une entreprise au Burkina Faso grâce à la pandémie, 14% des personnes interrogées répondent Oui. Ce taux place le Burkina Faso à la 28^{ème} place.

A la question de savoir si les enquêtées connaissent quelqu'un qui a fermé son entreprise au Burkina Faso à cause de la pandémie, 29% des répondants ont choisi Oui. Ce score place le Burkina Faso à la 33^{ème} place.

La représentation graphique des réponses aux questions ci-dessus mentionnées se présente comme suit :

Figure 18. Impact de la Covid-19 sur l'activité entrepreneuriale

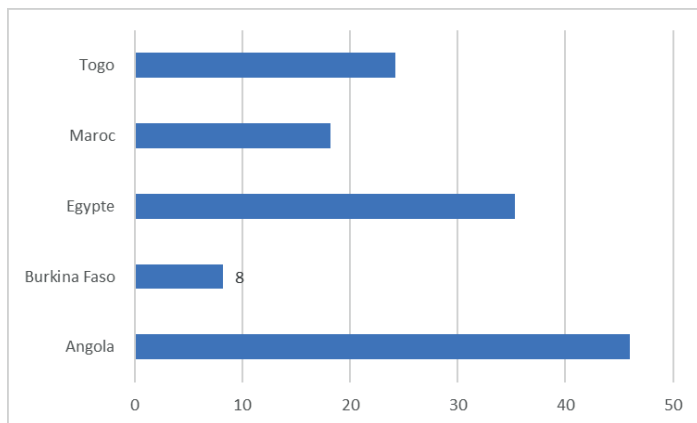


L'on observe qu'aussi bien au Burkina Faso que dans les autres pays africains, les conséquences négatives de la pandémie (fermeture d'entreprise) sont plus élevées que ses conséquences positives (création d'entreprise). En outre, une écrasante majorité des répondants estiment que la Covid-19 contribue à réduire les revenus des ménages.

4.2. L'activité entrepreneuriale émergence associée à la Covid

Outre la perception des conséquences (positives ou négatives) de la Covid-19, le GEM a mesuré la part du Taux d'Activité Entrepreneuriale Emergente (TAE) associée à la pandémie. Les résultats donnent 8% pour le Burkina Faso.

Figure 19. Part du TAE fondée sur la pandémie de la Covid-19



Le score du Burkina Faso est le plus faible parmi les pays africains. Le pays occupe le 42^{ème} rang sur ce critère. Ce taux signifie que très peu d'entreprises ont été créées sur la base d'opportunités générées par la pandémie de la Covid-19.

5. RESULTATS DU GEM DANS LA REGION DU CENTRE-EST

ENABEL, partenaire du CEDRES/LaReGEO, conduit un important projet de développement dans la région du Centre-Est du Burkina Faso. L'une des composantes de ce projet porte sur la promotion de l'entrepreneuriat. Certains indicateurs du GEM ont été utilisés pour constituer la situation de référence du projet.

Sur les 2 325 personnes interrogées au Burkina Faso dans le cadre de l'APS, 195 résident dans la région du Centre-Est. Les indicateurs mesurés concernent les attitudes, les perceptions et les activités. Une comparaison est faite avec les chiffres nationaux.

5.1. Attitudes et perceptions entrepreneuriales

Au Centre-Est, 84% des individus âgés de 18 à 64 ans pensent voir de

bonnes opportunités de démarrer une affaire dans les six (6) prochains mois, contre un taux national de 76%.

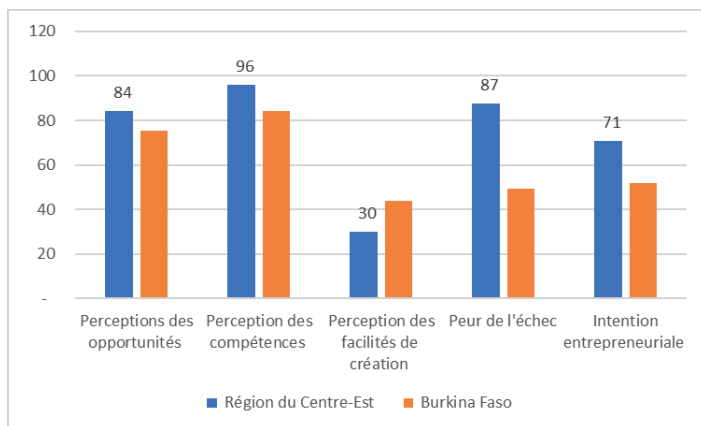
La perception des compétences entrepreneuriales est de 96%, contre 84% au niveau national.

L'intention entrepreneuriale se situe à 71%, contre 52% au niveau national.

La peur de l'échec est de 87%, contre 49% au niveau national.

La perception de la facilité de création d'entreprise est estimée à 30%, contre 44% au niveau national.

Figure 20. Aperçu global des attitudes et perceptions entrepreneuriales au Centre-Est

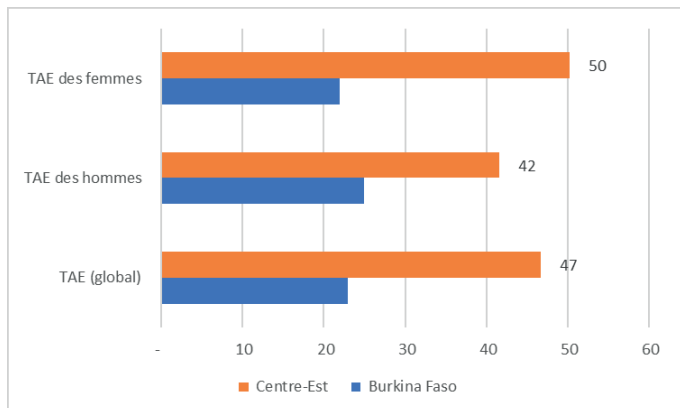


A l'exception de la perception de facilité de création d'entreprise, les chiffres de la Région du Centre-Est sont globalement plus élevés que ceux nationaux.

5.2. L'activité entrepreneuriale

Le TAE du Centre-Est est de 47%, contre 23% au niveau national. Le TAE des hommes est de 42% et celui des femmes de 50%.

Figure 21. Le TAE du Centre-Est

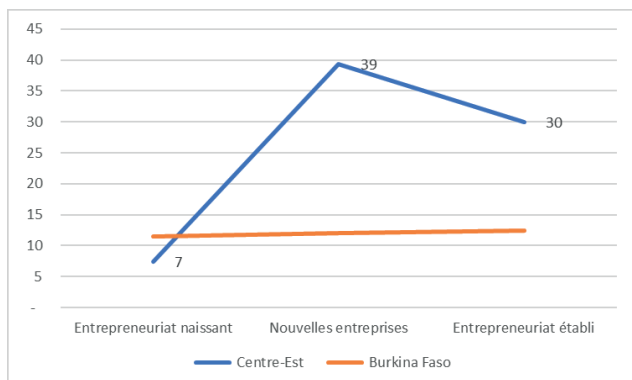


Le TAE du Centre-Est représente quasiment le double du TAE nationale. L'on note par ailleurs qu'au Centre-Est, le TAE des femmes est plus élevé que celui des hommes ; ce qui est l'inverse de la tendance au niveau national, voire mondial.

En ce concerne la tranche d'âge la plus entreprenante, les 18-24 ans viennent en tête avec un score de 37%, contre 35% pour les 25-34 ans ; ce qui constitue une différence par rapport aux données nationales. En rappel, les 25-35 ans sont les plus entreprenants au niveau national.

Le taux d'entrepreneuriat naissant est de 7%, contre 12% au niveau national. Le score des nouvelles entreprises est de 39%, contre 12% au niveau national. Le taux d'entrepreneuriat établi est de 30% contre 12% au niveau national.

Figure 22. Le processus entrepreneurial au Centre-Est



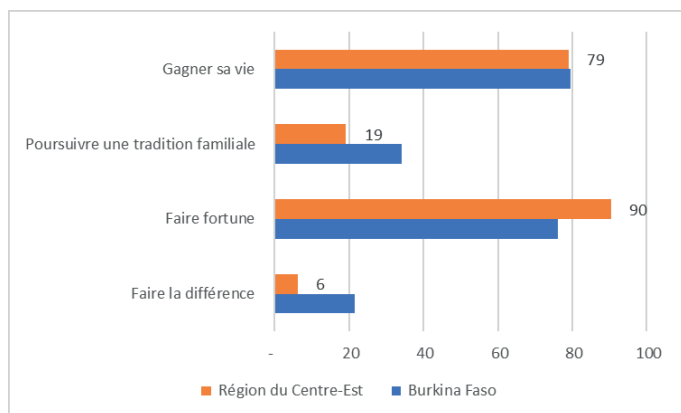
Le taux de nouvelles entreprises est beaucoup plus élevé que le taux d'entreprises naissantes. L'on peut en déduire qu'il y a eu un nombre élevé de création d'entreprises au cours de l'année précédente, comparé à 2020. La pandémie de la covid-19 pourrait expliquer cette situation.

Le taux de fermeture d'entreprise au cours de l'année précédente est nul ; ce qui signifie que l'inflexion de la courbe au niveau de l'entrepreneuriat établi est due à la fermeture d'entreprises au cours de la phase d'établissement.

5.3. Les motivations entrepreneuriales au Centre-Est

Au Centre-Est, les individus entreprennent principalement pour faire fortune. La motivation « gagner sa vie » vient en seconde position avec 19%.

Figure 23. Les motivations entrepreneuriales au Centre-Est



L'on remarque que la motivation « gagner sa vie » enregistre un score quasi identique au niveau national et au Centre-Est. La motivation « Faire fortune » est beaucoup plus élevée au Centre-Est qu'au niveau national.

5.4. Le TAE associé à la Covid-19 dans la région du Centre-Est

Les données montrent qu'aucun répondant du Centre-Est ne connaît quelqu'un qui a démarré une entreprise grâce à la pandémie, contre 20% au niveau national.

En revanche, 15% des répondants connaissent quelqu'un qui a fermé son entreprise à cause de la pandémie, contre 29% au niveau national.

La proportion du Taux d'Activité Entrepreneuriale Emergente (TAE) associée à la pandémie est de 0%, contre 8% au niveau national.

CHAPITRE 3 :

L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL : AVIS DES EXPERTS

Les aspirations, attitudes, perceptions et activités entrepreneuriales s'inscrivent dans un écosystème entrepreneurial, c'est-à-dire un contexte socio-économique, politique et législatif qui peut stimuler ou étouffer l'esprit d'entreprise. Le GEM appréhende l'écosystème entrepreneurial à travers la combinaison d'un ensemble de condition-cadres. Le NES (National Expert Survey) est destiné à collecter des données relatives à ces conditions.

1. La démarche du NES

Au Burkina Faso, 41 experts ont donné leur appréciation des conditions-cadre dans lesquelles évoluent les entrepreneurs. L'échelle de mesure variait de 0 = conditions extrêmement mauvaises à 10 = conditions extrêmement bonnes.

Les conditions-cadre comprennent :

- l'accès au financement : capitaux propres, emprunts, subventions publiques, financement participatif, société de capital-risque, etc. ;
- les politiques gouvernementales de promotion de l'entrepreneuriat : les marchés publics, la législation, la réglementation, les licences, la fiscalité, etc. ;
- les programmes gouvernementaux de soutien à l'entrepreneuriat : parcs scientifiques, incubateurs, etc. ;
- la formation et l'éducation à l'entrepreneuriat : qualité et volume de l'enseignement des affaires et de la gestion d'entreprises ;

- les normes culturelles et sociales : valorisation de la responsabilité individuelle et de l'autonomie, valorisation du succès individuel, stimulation de la créativité et de l'innovation,
- la Recherche et Développement (R&D) et le transfert de technologies : l'interaction entre le monde de la recherche et le monde des affaires ;
- les infrastructures physiques : routes, meubles et immeubles, services publics, communications, évacuation de l'eau ;
- les infrastructures commerciales : nombre et qualité des sous-traitants, des fournisseurs, des prestataires de services divers (banques, assureurs, consultants, etc.) ;
- l'ouverture des marchés : législation antitrust favorisant la concurrence.

2. L'évaluation des condition-cadres de l'entrepreneuriat au Burkina Faso

Les données obtenues à partir des réponses des experts ont été traitées afin de déterminer le score moyen de chaque catégorie de questions. Les résultats apparaissent dans le Tableau 4. Ce tableau est organisé en moyennes décroissantes. Les scores les plus élevés, qui traduisent une opinion positive des experts, sont en tête de tableau.

Tableau 4. Le classement des conditions-cadres en 2020

Rang	Conditions-cadres	Score (sur 10)
1	Infrastructures physiques	4,6
2	Infrastructures commerciales et professionnelles	4,6
3	Culture et normes sociales concernant l'entrepreneuriat	4,1
4	Dynamisme du marché intérieur	3,9
5	Programmes gouvernementaux d'appui à l'entrepreneuriat	3,6
6	Impôts et lourdeurs bureaucratiques	3,6
7	Formation extra-scolaire à l'entrepreneuriat	3,4
8	Contraintes du marché intérieur / barrières à l'entrée	3,3
9	Pertinence des politiques gouvernementales	3,2
10	R&D /Transfert de technologies	2,8
11	Financement de l'entrepreneuriat	2,7
12	Education scolaire à l'entrepreneuriat	1,6

Il ressort de ce tableau que les infrastructures physiques, les infrastructures commerciales et professionnelles, ainsi que les normes culturelles et sociales sont les mieux notés, avec des scores de l'ordre de 4/10. Ces scores

sont en dessous de la moyenne, ce qui traduit une appréciation mitigée des experts et par conséquent des efforts à déployer pour améliorer ces conditions-cadres.

Trois conditions-cadres sont particulièrement très mal notées par les experts, avec des scores de moins de 4 sur 10. Il s'agit de la R&D/Transfert de technologies, du financement de l'entrepreneuriat et de l'éducation scolaire à l'entrepreneuriat. Ces conditions occupent les trois dernières places, comme en 2014, 2015 et 2016.

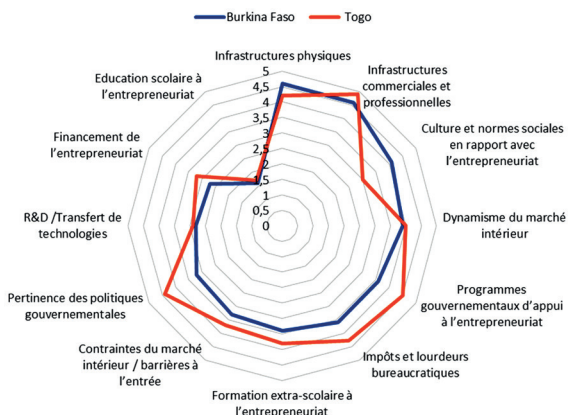
La dernière place de « l'éducation scolaire à l'entrepreneuriat » traduit le pessimisme des experts quant à la capacité du système éducatif du pays à préparer les jeunes à l'innovation et à la création d'entreprise.

En revanche, les experts reconnaissent les efforts tous azimuts déployés par les pouvoirs publics mais aussi par les acteurs de la société pour assurer à toute personne évoluant en dehors du système scolaire et désirant entreprendre, de bénéficier de la formation nécessaire pour se lancer.

3. Visualisation des scores des conditions-cadres du Burkina Faso en 2020

La Figure 24 permet de visualiser les scores enregistrés pour le Burkina Faso et le Togo sur chaque condition-cadre de l'écosystème entrepreneurial.

Figure 24. Les opinions des experts sur les conditions-cadre (sur une échelle de 10)



L'on peut retenir que dans l'ensemble, la courbe du Burkina Faso a plus ou moins la même allure que celle du Togo.



CONCLUSION

Après une interruption de quatre années, le Burkina Faso a renoué en 2020 avec la recherche du GEM. Ce retour s'est déroulé dans un contexte particulier, celui de la Covid-19. Les principaux constats faits à partir de l'analyse des données collectées suggèrent des pistes de politiques publiques à même de promouvoir l'entrepreneuriat dans le pays.

Principaux constats

Les données relatives aux attitudes et aux perceptions entrepreneuriales montrent que :

- 84% des répondants estiment que les entrepreneurs prospères ont un statut élevé dans la société (contre 91% en 2016);
- 75% pensent que l'entrepreneuriat est un bon choix de carrière (contre 81% en 2016) ;
- 84% des Burkinabè de 18 à 64 ans pensent avoir les compétences nécessaires pour entreprendre (contre 77% en 2016) ;
- 76% pensent voir de bonnes opportunités de démarrer une affaire dans les 6 prochains mois (contre 32% en 2016) ;
- 52% ont l'intention de créer une entreprise dans les trois prochaines années (contre 64% en 2016) ;
- 34% de ceux qui ont l'intention d'entreprendre souhaitent saisir des opportunités associées à la pandémie de la Covid-19 ;
- 44% estiment qu'il est facile de créer une entreprise au Burkina Faso ;

L'on note un grand écart entre la perception d'opportunités et l'intention entrepreneuriale. Le même constat est fait en ce qui concerne la perception de compétences entrepreneuriales et l'intention entrepreneuriales. Des investigations plus poussées pourraient permettre de comprendre ce qui détermine le passage de la perception d'opportunités ou de compétences à l'intention entrepreneuriale.

En ce qui concerne l'impact de la Covid-19, 73 % des répondants déclarent avoir subi une perte de revenu dans leur ménage en raison de la pandémie (contre 84% pour l'Angola et 89% pour le Togo), 14% affirment connaître quelqu'un qui a démarré une entreprise grâce à la pandémie et 29% disent connaître quelqu'un qui a fermé son entreprise à cause de la Covid-19.

Le Taux global de l'Activité Entrepreneuriale émergente (TAE), principal indicateur mesuré par le GEM, se situe à 23% (contre 34% en 2016). Cet indicateur prend en compte les entreprises naissantes et les nouvelles entreprises (jusqu'à 3,5 ans d'existence). Le score de 2020 place le Burkina Faso au 8^{ème} rang parmi les 43 pays classés suivant cet indicateur. Le TAE des hommes est sensiblement le même que celui des femmes. La tranche d'âge la plus entreprenante est celle des 25-34 ans.

En termes d'aspirations entrepreneuriale, seule 4% des entrepreneurs naissants et nouveaux pensent créer au moins 06 postes de travail dans un horizon de 5 années. Ce taux était de 16% en 2016. En ce qui concerne l'internationalisation, 1% des entrepreneurs naissants et nouveaux prévoient de générer au moins 25% de leurs chiffres d'affaires de ventes à l'étranger.

Les experts interrogés dans le cadre du NES apprécient plus ou moins favorablement les infrastructures physiques, les infrastructures commerciales et professionnelles, et les normes culturelles et sociales, avec des scores inférieurs à 5/10. Le critère de « l'éducation scolaire à l'entrepreneuriat » occupe la dernière place, comme en 2014, 2015 et 2016. Ce rang traduit le pessimisme des experts quant à la capacité du système éducatif du Burkina Faso à préparer les jeunes à l'innovation et à la création d'entreprise. En revanche, les experts reconnaissent les efforts tous azimuts déployés par les pouvoirs publics mais aussi par les acteurs de la société pour permettre à toute personne évoluant en dehors du système scolaire et désirant entreprendre de bénéficier de la formation nécessaire pour se lancer.

L'impact de la Covid-19 sur l'entrepreneuriat

L'on observe globalement une dégradation des indicateurs relatifs aux attitudes, aux perceptions, aux activités et aux aspirations entrepreneuriales, par rapport à 2016.

L'appréciation que les experts portent à l'écosystème entrepreneurial demeure également négative. Les mesures restrictives prises par les pouvoirs publics à partir de mars 2020 pour limiter la propagation de la Covid-19 ont certainement contribué à la dégradation des indicateurs en 2020.

La morosité du climat des affaires s'est traduite par une peur élevée de l'échec (49%, contre 18% en 2016). Cette peur inhibe les ambitions entrepreneuriales d'un grand nombre de personnes parmi celles qui affirment percevoir de bonnes opportunités de démarrer une entreprise.

Toujours en ce qui concerne les effets de la Covid-19 sur l'activité entrepreneuriale, 29% des enquêtés affirment connaître quelqu'un qui a fermé son entreprise à cause de la pandémie. Rappelons à ce propos qu'en raison des mesures de couvre-feu, de mise en quarantaine des villes et de suspension des transports prises aux premières heures de la pandémie, de nombreuses entreprises évoluant dans le secteur des services (tourisme, hôtellerie, restauration) ont connu un coup d'arrêt de leurs activités de mars à juin 2020.

Si la Covid-19 apparaît comme une contrainte pour certains entrepreneurs, elle apparaît comme une opportunité pour d'autres. A la question « connaissez-vous quelqu'un qui a démarré une entreprise à la faveur de la Covid-19 », 20% des enquêtées ont répondu par l'affirmative. L'on note également que la pandémie a été un catalyseur dans la création de 8% des entreprises naissantes et nouvelles. La production locale de gel hydro-alcoolique, de masques de protection, de lave-main, etc. s'inscrit dans le cadre de ce mouvement.

Perspectives en termes de politiques publiques

Les contraintes imposées par le gouvernement dès la détection des premiers cas de la Covid-19 au Burkina Faso ont négativement impacté les entreprises. Néanmoins, ces contraintes ont eu le mérite de limiter la propagation du virus. La levée progressive des mesures restrictives a permis de relancer l'activité économique. Les entrepreneurs ont repris du service, à la grande satisfaction de leurs clients, fournisseurs et

autres parties prenantes.

La décision de réduire de 25% le taux de la taxe professionnelle, d'appliquer un taux réduit de TVA de 10% et de suspendre les procédures relatives au recouvrement des créances fiscales dans certains secteurs des services (transport, hôtellerie, restauration) est salubre. Toutefois, l'on peut légitimement s'interroger sur l'utilité d'accorder une réduction de la TVA et du taux de taxe professionnelle au profit d'entreprises qui sont au bord du dépôt de bilan.

Des aides sous forme de subventions seraient mieux indiquées, en sens que la quasi-totalité des entreprises ont connu une baisse importante du volume de leurs activités, et donc de leurs revenus. En outre, il est toujours difficile aux entreprises de supporter les charges d'exploitation, notamment les salaires et les loyers, malgré la reprise économique. De ce point de vue, la multiplication des mesures destinées à faciliter l'accès au financement (à l'image de l'initiative Free Covid) et à la commande publique, au profit surtout des PME, pourrait contribuer à accélérer la reprise économique. L'ouverture annoncée des frontières terrestres, de concert avec les autres pays de la sous-région, contribuera à dynamiser davantage le redécollage économique. La disponibilité progressive du vaccin anti-covid achèvera de ramener le pays à une situation presque normale. La normalisation consolidera les acquis de la reprise et écartera subséquemment les scénarii pessimistes pour 2021, notamment la persistance de la récession économique et l'accroissement du chômage. Les anticipations optimistes supposent toutefois de travailler à éviter une autre vague de contamination aux différents variants du virus.

De façon plus globale, les pouvoirs publics doivent simplifier davantage les procédures de création d'entreprise. Comme mentionné plus haut, seulement 44% des enquêtés trouvent qu'il est facile de créer une entreprise au Burkina Faso. Ce score place le pays au 30^{ème} rang sur les 43 pays participant à la recherche du GEM. Les pouvoirs publics gagneraient également à prendre en compte la promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation à l'école, dans la cadre de la réforme du système éducatif.

ANNEXE

Annexe 1. Liste des experts ayant participé à l'enquête NES en 2020

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION
1	Akouwerabou Lirassê	Enseignant-Chercheur en Entrepreneuriat
2	Bama Djarius	Enseignant-Chercheur en Gestion
3	Compaoré Camille	Consultant
4	Compaoré Issa	Fondateur d'un institut privé d'enseignement supérieur
5	Djim Doumbé Damba	Enseignant-Chercheur
6	Guiguemdé Judicael	Enseignant-Chercheur en Droit privé
7	Ilboudo Evariste	Banquier
8	Kaboré Aymar	Cadre d'un programme de promotion de l'enseignement supérieur
9	Kaboré Dominique	Cadre dans une structure de promotion de l'expertise nationale
10	Kaboré Idrissa	Cadre au ministère en charge de la recherche et de l'innovation
11	Kam Aristide	Cadre de l'administration territoriale
12	Kéré Marina	Etudiante
13	KI Amidou	Expert-comptable
14	Kobyagada L. Issa	Enseignant-Chercheur
15	Lanou Roger	Enseignant-Chercheur en Entrepreneuriat
16	Lompo Badjoa	Expert-comptable
17	Ouattara Bapindé	Enseignant-chercheur
18	Ouédraogo Alidou	Cadre à la représentation au Centre-est du Ministère du commerce
19	Ouédraogo Charles Gustave	Formateur
20	Ouédraogo Dominique	ANPTIC
21	Ouédraogo Idrissa	Expert en fiscalité
22	Ouédraogo Mahamoudou	Architecte
23	Ouedraogo Michael	Cadre dans une agence de coopération bilatérale
24	Sambaré Ismael	Chef d'entreprise et chercheur
25	Sanou Erdjouma	Banquier
26	Sanou Mariam	Cadre d'une société d'Etat
27	Sarambé Paul	Consultant-Formateur
28	Sawadogo Soumahila	Banquier
29	Sia Benjamin	Enseignant-Chercheur
30	Somda Aubin	Responsable d'un bureau d'études
31	Tapsoba Kouka	SOFICO
32	Tassebedo Mahamadi	Expert en protection de l'innovation
33	Tianabou Issaka	Expert-Comptable
34	Tietiebou Barutel Lisa	Fondatrice et responsable d'un incubateur
35	Tirouda Rihanata	Banquière
36	Yaméogo Lissané	Chercheur
37	Yaméogo Sibila François	Architecte
38	Zida Didier	Responsable de programmes dans un centre de recherche
39	Zongo Fulbert	Expert en transport
40	Zongo Inoussa	Expert en financement de la recherche et de l'innovation
41	Zoungrana Issouf	Responsable d'une agence de promotion d'énergies alternatives

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

